



DELIBERATION
Commune de TESSEL
Département du Calvados

Séance du 27 mars 2023

Afférents au conseil 10	En exercice 10	Qui ont délibéré 10
----------------------------	-------------------	------------------------

Date de la Convocation 15 mars 2023
Date d’Affichage 15 mars 2023

En Exercice : 10

L’An Deux Mil Vingt trois,

Présents : 10

Les vingt-sept mars à vingt heures

Votants : 10

Présents : MM. & MMES Alain PAYSANT, Maire, Dominique DUCLOS, Jean-Denis GUELLE, Adjoints au Maire, Charlotte BARDOUX, Véronique HOUEL, Marie MAZEURE, Isabelle DESPRES, Didier PAYSANT, Daniel RIVIERE, Jean-Paul RIVIERE Conseillers.

Madame Marie MAZEURE est désignée secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice.

Formant la majorité des membres en exercice.

2023 - 06 Affectation des résultats

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Alain PAYSANT après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

	RESULTAT CLOTURE EXERCICE 2021	PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2022	RESULTAT EXERCICE 2022	RESULTAT CLOTURE 2022
TOTAL INVESTISSEMENT	60.921.64 €	84 439.30 €	62.652.76 €	-1 731.12 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	296 604.66 €		61 754.68 €	273 920.04 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

- 1) 001 déficit d'investissement reporté au Budget Primitif 2023 : 1 731.12 €
- 2) 002 Excédent de fonctionnement reporté au Budget primitif 2023 272 188.92 €

Vote (s) pour : 10
Vote (s) contre : 0
Abstention (s) : 0



Tessel, le 27 mars 2023

Le Maire,



Alain PAYSANT

Envoyé en sous-préfecture le, 30 mars 2023